

Violence et maltraitance

MRC du Granit

Le confinement rend plus vulnérables les personnes victimes de violence et de maltraitance

- ❖ Il est important de faire un signalement à la DPJ si vous avez des craintes pour un enfant.
- ❖ Si vous savez ou soupçonnez qu'une personne est victime de violence ou de maltraitance, consultez ci-dessous pour savoir comment l'aider.

Pour toute situation d'urgence appelez le 911

Enfants

Accueil psychosocial – CIUSSSE de l'Estrie-CHUS – RLS du Granit

Tél. : 819-583-2572 et poste de l'accueil psychosocial 2512

DPJ

Sans frais : 1 800 463-1029

Signalements et urgence sociale 24 heures sur 24 | 7 jours sur 7

- ❖ Aide-mémoire pour faire un signalement : https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/soins-services/Themes/Famille/DPJ/Aide-memoire_pour_signaler_un_enfant.pdf

Bulle et Baluchon

- ❖ Bulle et Baluchon est le Centre estrien de référence et de formation en prévention de toute forme de violence contre les enfants. Vous avez des questions en lien avec ce sujet? N'hésitez pas à les contacter!

Tél.: 819- 822-6046

Lien d'information

Fondation Lucie et André Chagnon

COVID-19 : agir pour prévenir la maltraitance chez les enfants

- ❖ <https://naitreetgrandir.com/fr/nouvelles/2020/03/27/covid-19-solutions-pour-prevenir-maltraitance/>

Femmes

La Bouée régionale

Hébergement pour femmes et leurs enfants victimes de violence conjugale/Suivi en externe

- ❖ Téléphone : 819-583-1233
- ❖ Courriel : dg.boueemegantic@gmail.com
- ❖ Site web: <http://www.labouee.com>

SOS violence conjugale

Sans frais : 1 800 363-9010 (pour tout le Québec) 24 heures sur 24 | 7 jours sur 7

Juripop

Sans frais : 1 844 312-9009

Du lundi au jeudi de 9h à 21h, le vendredi de 9h à 16h et les samedis et dimanches de 13h à 19h

- ❖ Pour parler gratuitement à un(e) avocat(e) spécialisé(e) en droit de la famille.

Personnes âgées

Ligne Aide Abus Aînés

Sans frais : 1 888 489-2287

Site web : <https://www.aideabusaines.ca/>

- ❖ Que vous soyez une personne aînée en situation de maltraitance, un proche, un voisin ou un témoin, vous pouvez téléphoner.
- ❖ Service confidentiel, bilingue et gratuit de 8 h à 20 h, 7 jours par semaine

Conseils pour éviter les fraudes possibles

La période est propice aux fraudes et aux appels potentiellement mal intentionnés !

Voilà des conseils pour assurer la sécurité et la protection de nos citoyens

Il est important de cliquer sur les différents liens

Voici des stratagèmes dénoncés par la Croix Rouge :

La Croix-Rouge canadienne tient à informer le public des activités frauduleuses suivantes liées à la pandémie de COVID-19 :

1. Offre de masques gratuits

Une offre frauduleuse de masques circule présentement par message texte, par courriel et sur les réseaux sociaux. En se faisant passer pour la Croix-Rouge, l'auteur du message offre de vendre ou de donner des masques en échange du paiement des frais de livraison. Cette offre n'est pas valide et constitue une fraude. La Croix-Rouge incite tous ceux qui reçoivent ce message à le supprimer immédiatement. Il ne faut en aucun cas répondre à ce message ou cliquer sur le lien. [Pour en savoir plus](#)

2. Sollicitation porte-à-porte

Veillez noter que la Croix-Rouge canadienne a suspendu ses activités de sollicitation porte-à-porte depuis le 16 mars. Aucune sollicitation porte-à-porte n'est faite au nom de la Croix-Rouge canadienne pendant la pandémie de COVID-19.

3. Renseignements personnels

Les personnes admissibles à de l'aide financière n'ont PAS à fournir leurs renseignements bancaires pour recevoir les fonds auxquels elles ont droit. La Croix-Rouge canadienne n'a pas besoin de ces détails et ne demande aucun numéro de carte de crédit ni autre mode de paiement pour distribuer l'assistance prévue.

La Croix-Rouge encourage également le public à se renseigner auprès de sources fiables, comme le site web du gouvernement du Canada, pour en savoir plus sur [la prévention de la fraude](#) et les dernières nouvelles au sujet de la [COVID-19](#).

Si vous pensez être victime de fraude, veuillez en informer votre service de police local.

Remonter à la source

La désinformation peut être très dangereuse lors d'une épidémie ou d'une urgence. Assurez-vous de vous informer auprès de sources fiables, comme l'Agence de la santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la Santé. Les médias sociaux ne constituent pas une source d'information fiable. La Croix-Rouge encourage le public à se tenir au fait de la situation et à toujours consulter la source mentionnée directement pour s'assurer de la

crédibilité de l'information.

Conseils à diffuser :

- Ne donnez jamais vos renseignements personnels ou financiers lors de la réception d'un appel, d'un message texte ou d'un courriel non sollicité. N'ouvrez aucune pièce jointe, Ne cliquez sur aucun lien;
- Vérifiez l'authenticité de la demande qui vous est adressée dans toutes vos communications :
- Prenez le temps d'effectuer les vérifications. Ne pas rappeler dans l'immédiat.
- Ne supposez jamais que le numéro de téléphone qui apparaît sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs ont recours à des logiciels ou à des applications pour tromper leurs victimes.
- Retrouvez le numéro de téléphone officiel de « l'organisation » qui vous a contacté sur un relevé officiel ou sur un site Web sécurisé (débutant par « https:// »).
- Méfiez-vous si on vous demande de payer des frais par courriel, par téléphone ou par message texte. N'envoyez jamais d'argent à quelqu'un, avant d'avoir effectué une vérification diligente



VIOLENCE
CONJUGALE

SOS-INFO

1 800 363-9010 24H/7J

Volume 11, Mars 2020

Au temps du coronavirus, quoi faire, comment aider ?



1 Créer des contacts sympathiques autour de soi, même avec des inconnus

La violence conjugale est très fréquente et on peut croiser plusieurs victimes au cours d'une promenade ou en faisant des courses. Il ne faut pas sous-estimer le pouvoir d'un simple sourire ou de quelques mots gentils échangés à l'épicerie, à la pharmacie ou sur le coin d'une rue. C'est le temps de créer des liens... toujours à 2 mètres de distance bien sûr !

2 Installer un filet de sécurité

Prendre contact régulièrement avec des personnes que l'on sait victimes de violence conjugale leur évite de se retrouver entièrement isolées dans leur situation. Bien sûr, il faut être conscient-es que l'agresseur risque d'être présent; il faut alors garder nos échanges légers à moins d'avoir la certitude que la personne est seule. Il en est de même pour les messages par texto ou par courriel, qui risquent d'être interceptés. Si vous êtes en mesure de discuter avec la victime de façon sécuritaire, il pourrait être bien de convenir d'un code qui signifie qu'elle souhaite l'aide des services d'urgence. Par exemple, parler d'une envie soudaine "Je voudrais tellement une bonne crème glacée...", d'une ville "Te rappelles-tu quand on est allé à Québec ?" ou d'une personne "Je m'ennuie tellement de grand-maman".

3 Partager l'information sur la disponibilité des ressources

Les ressources communautaires spécialisées en violence conjugale (SOS violence conjugale mais aussi nos collègues des Maisons d'hébergement et des autres ressources en externe) sont actuellement à pied d'oeuvre pour répondre aux besoins des victimes de violence conjugale et de leurs proches. **Nous sommes disponibles 24h sur 24, tous les jours.** Le fait de savoir que l'aide existe, que des personnes se préoccupent de leur situation et qu'elles peuvent faire appel à nous donne aux victimes de violence conjugale une dose d'espoir et de pouvoir. Partagez nos publications, rendez visible votre préoccupation, et vous aurez déjà fait beaucoup.

4 Soutenir les efforts des ressources spécialisées en violence conjugale

Les ressources sont actuellement dans une course contre la montre pour répondre aux besoins des victimes et des enfants déjà hébergés (et en confinement) dans les Maisons d'hébergement, ainsi qu'à ceux des victimes qui pourraient avoir besoin de soutien et d'hébergement à court terme. Soyez aux aguets des appels à l'aide de ces ressources : levées de fonds, bénévolat, aide matérielle ou autre. Chaque petit geste peut faire une immense différence.

5 Et si on sortait nos craies ?

Il n'y a rien comme la solidarité. Partageons le numéro de SOS sur les trottoirs et les rues à travers villes, villages et banlieues. Et pourquoi pas y ajouter un petit mot d'encouragement ? Nous serions honorées de recevoir des photos de vos oeuvres à l'adresse sos@sosviolenceconjugale.ca. Nous en ferons une image de solidarité qui voyagera ensuite à travers nos réseaux sociaux.

SOS VIOLENCE CONJUGALE EST DISPONIBLE 24H SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 À TRAVERS LE QUÉBEC, ET DONNE ACCÈS À TOUTS LES SERVICES ET À TOUTES LES RESSOURCES UTILES AUX VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET À TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES PAR UNE SITUATION DE VIOLENCE CONJUGALE.